

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 75 (1977)

Heft: 12

Artikel: Aperçus historique de la société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF) 1902-1977

Autor: Cavin, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Herrn Vermessungsdirektor W. Bregenzer für seine Glückwünsche,

Herrn F. Cavin für seine ausgezeichneten Ausführungen zur 75jährigen Geschichte des SVVK und besonders dafür, dass er mit einer liebenswürdigen Widmung bezeugt, dass die menschlichen Beziehungen in unserem Verein erfreulich sind,

Herrn Prof. A. Miserez, der es übernommen hat, die Entwicklung der Vermessung in den letzten 25 Jahren

im Überblick aufzuzeichnen und

Herrn Prof. P. Regamey, der uns in einem lebendigen, anschaulichen Bericht die allgemeine Entwicklung der Kulturtechnik schildert.

Sie geben mit ihren Beiträgen unserem Jubiläum einen würdigen Rahmen.

J. Hippemeyer

Aperçu historique de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF) 1902–1977

F. Cavin

Il y avait un peu d'inconscience de ma part à accepter de rédiger une brève histoire de notre Société de son origine à ce jour. En effet, le peu de temps dont j'ai disposé ne m'a pas permis de lire tous les documents mis à ma disposition et j'aurais aimé laisser mûrir en moi les innombrables décisions prises par les différentes instances de la Société pour mieux en saisir la signification et les motivations profondes.

Ce qui suit n'est pas le travail d'un historien amateur; c'est le relevé de quelques faits saillants accompagnés de quelques réflexions d'un géomètre découvrant la vie d'une association à laquelle il est attaché.

Le 2 février 1902 a donc eu lieu à Zurich l'assemblée constitutive de la Société suisse des géomètres du concordat. Il s'agit là d'une deuxième tentative des géomètres de se réunir en Association suisse. En effet, la première a eu lieu en 1873. Mais comme un enfant pré-maturé, cette société est morte de consomption en bas âge.

Pour se lancer dans une nouvelle aventure il fallait avoir beaucoup d'enthousiasme et des arguments sérieux. Un de ces arguments, peut-être le plus important, est qu'un avant-projet de Code Civil Suisse est soumis en 1901 par le Conseil fédéral à une grande commission d'experts.

L'art. 950 a dû alerter les géomètres les plus clairvoyants. Quelles conséquences pourrait avoir sur l'avenir de la profession le 2e § de cet art. 950 qui précise que le Conseil fédéral décide d'après quels principes le levé des plans cadastraux aura lieu.

Des règles valables pour tous les cantons suisses seront donc édictées, une autorité de coordination et de surveillance sera nommée. Il devait être manifeste que les géomètres devaient s'unir, s'organiser pour prendre une part active à la mise en route de la grande œuvre de la mensuration cadastrale.

Le premier comité central, présidé par Friederich Brönimann, ne s'est apparemment pas beaucoup préoccupé de cette tâche qui paraissait peut-être encore lointaine. Ce qui était urgent en première étape, c'était d'affermir les bases de la Société, assurer son développement, convaincre les hésitants, communiquer son enthousiasme. Le président F. Brönimann a été l'homme ayant toutes les qualités nécessaires pour remplir à la perfection cette tâche primordiale.

En 1906 Max Ehrensberger lui a succédé. Pouvant compter sur une Société bien structurée, des collègues dévoués, il a pu mettre en pleine valeur tous ses dons d'intelligence et d'autorité naturelle. Grâce à sa parole incisive, aux nombreux articles qu'il a publiés, il a eu d'emblée une grande influence auprès des autorités dans l'élaboration des textes légaux qui ont permis la mise en œuvre de la mensuration cadastrale.

Très vite s'est alors posée la question de la formation professionnelle. Un des plus ardents défenseurs des études supérieures a été Daniel Fehr. Il avait à combattre une forte opposition des géomètres du concordat formés au Technicum de Winterthour. Le débat ne s'est pas limité au sein de la Société mais il est devenu public. La tension était telle qu'en 1908 l'assemblée générale prenait la décision de demander au Conseil fédéral d'édicter des prescriptions dans le but d'uniformiser la formation professionnelle des géomètres sans qu'il soit précisé si les études devaient être universitaires ou secondaires. La Société laissait au Conseil fédéral le soin d'arbitrer le conflit. Ce n'est que dans les années 1912 et 1913 que la situation s'est clarifiée et apaisée.

Lors de la 10e assemblée générale il est décidé de modifier le nom de la Société qui devient la Société suisse des géomètres. D'autres décisions importantes sont prises: étude de la révision des statuts, adoption d'un tarif; en outre une première exposition d'instruments, de plans et cartes est organisée.

On se rend compte à quel point les années 1908 à 1912 ont été cruciales. Il s'agissait de surmonter une crise de croissance et de mutation délicate. De cette crise, l'unité de la Société semblait sortir renforcée. On pouvait à première vue espérer aller au-devant d'années sereines. Mais voilà qu'à nouveau des opinions divergentes s'affrontent, des critiques s'élèvent contre la commission de taxation; des rivalités se manifestent entre géomètres du concordat et universitaires.

C'est alors qu'intervient un événement d'une portée décisive. Le Conseil fédéral nomme en 1913 la Commission fédérale des examens de géomètres. Il met sur pied un règlement concernant l'obtention du brevet de géomètre du registre foncier. La maturité fédérale est nécessaire comme formation de base. Si en théorie un candidat peut se présenter aux examens théoriques et pratiques sans avoir suivi les cours d'une des deux écoles

polytechniques, en fait tous les candidats passent par la filière normale de la formation académique.

Pendant les années de la première guerre mondiale, le comité central ne fait guère que liquider les affaires courantes. A noter toutefois qu'un nouveau règlement de taxation est mis à l'étude.

En 1917, après 11 années de présidence Max Ehrenberger se retire. Il a été, me semble-t-il, le président qui au cours de ces 75 ans a dû surmonter les plus grosses difficultés. Il a été un guide perspicace et sûr.

Son successeur est John Mermoud, conseiller national. De nouvelles initiatives sont prises, les centres d'intérêt sont différents. Chaque année, des cours sont organisés pour le recyclage des géomètres, ils sont très bien fréquentés.

En 1925 sont fondés: le Groupe patronal
le Groupe des géomètres
fonctionnaires
le Groupe des géomètres employés

Ce dernier groupe n'a survécu que trois ans.

Le problème lancinant des tarifs ressurgit à chaque instant: en 1919 une augmentation de 40 % est décidée pour compenser l'inflation des années de guerre; en 1927, un nouveau tarif est mis sur pied, marquant ainsi une étape importante dans ce domaine délicat.

En 1929 J. Mermoud, fatigué par les charges multiples qu'il a assumées, cède la place à S. Bertschmann, qui est resté pendant 17 ans à la tête de la Société. A la lecture des matières traitées au cours de cette période, on se rend compte qu'il n'y a jamais eu d'années paisibles au cours desquelles seules les affaires courantes étaient à liquider.

Enumérons quelques questions parmi beaucoup d'autres qui étaient à l'ordre du jour: programme des études à Zurich et Lausanne, formation des dessinateurs et techniciens, organisation du Congrès international à Zurich en 1930, participation de la Société à l'Exposition nationale de 1939, révision des statuts, journal des géomètres, salaire du personnel et, bien sûr, mise à jour et adaptation des tarifs.

Mais il est nécessaire de rappeler deux événements d'une portée particulière. Premièrement, la crise économique qui a régné de 1936 à 1938. Les autorités qui ne disposaient que de peu de crédits pour les mensurations en sont venues à recommander aux géomètres de diversifier

leurs activités. Il a fallu s'adapter, se faire connaître, étendre son champ d'action. Cette lutte n'est pas allée sans créer parfois de sérieuses querelles entre collègues qui se trouvaient être des concurrents.

Le deuxième événement qui se situe à la fin de la crise est l'essor pris par les entreprises d'améliorations foncières. Une nouvelle mutation dans l'activité des géomètres est nécessaire. Le géomètre s'est trouvé de plus en plus en contacts fréquents avec les représentants des autorités communales, des différents départements et services du canton et de la Confédération. Sa connaissance des rouages de l'administration, du droit foncier, du génie civil, de l'aménagement du territoire, etc... a fait de lui un conseiller apprécié des autorités communales. Etant ainsi connus de larges cercles, plusieurs ingénieurs-géomètres se sont laissé tenter par une carrière politique parfois longue, parfois éphémère.

Pour tenir compte de cette mutation, la Société suisse des géomètres est devenue la Société suisse des mensurations et améliorations foncières et les statuts ont été à nouveau modifiés.

S. Bertschmann par son dévouement, son sens de l'organisation et sa clairvoyance, a rendu un immense service à notre association.

En 1946 il quitte la présidence. On constate que pendant les 44 premières années de la Société il n'y a eu que quatre présidents; c'est assez remarquable. Par la suite, les mutations à la présidence seront deux fois plus fréquentes. C'est Marcel Baudet qui a succédé à S. Bertschmann. Parmi les affaires traitées sous son autorité, signalons quelques innovations: nomination de la commission du code d'honneur, entrée en vigueur du Contrat normal de travail, étude d'une caisse de pension pour patrons et employés. Mais il ne faut pas oublier un événement important: Le Congrès de la Fédération internationale des géomètres à Lausanne en 1949.

C'est l'occasion de dire comme nous avons été étonnés en lisant les procès-verbaux du Comité central, par la place prise chaque année par la FIG: nominations des délégués aux différentes commissions, participation de la Société aux Congrès successifs, organisation en Suisse des Congrès de 1930, 1949 et 1981. On peut estimer, sans excès d'orgueil, que la Suisse tient au sein de cette fédération une place qui n'est pas en rapport avec sa dimension.



RENE HUETER AG

Heinrichsgasse 10
4055 Basel, Telefon 061 23 02 15

Unser Lieferprogramm:

Masshaltige Vergrösserungen und Verkleinerungen auf Polyestermaterial, Kontaktkopien, Duplicatfilme, Blassfilme, Planzusammensetzungen.

Wir sind Ihr Spezialist für Reproarbeiten mit kurzen Terminen und günstigen Preisen.